

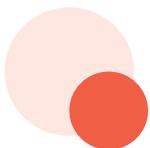


**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Face aux violences conjugales **#NeRienLaisserPasser**



Journée internationale du 25 novembre :

les services de l'Etat en Savoie mobilisés pour l'élimination des violences faites aux femmes

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr



NUMÉROS
D'URGENCE

17 SMS 114

Chambéry, le 25 novembre 2022

Service interministériel de la communication

04 79 75 50 15 ou 50 16

pref-communication@savoie.gouv.fr

www.savoie.gouv.fr



Préfet de la Savoie



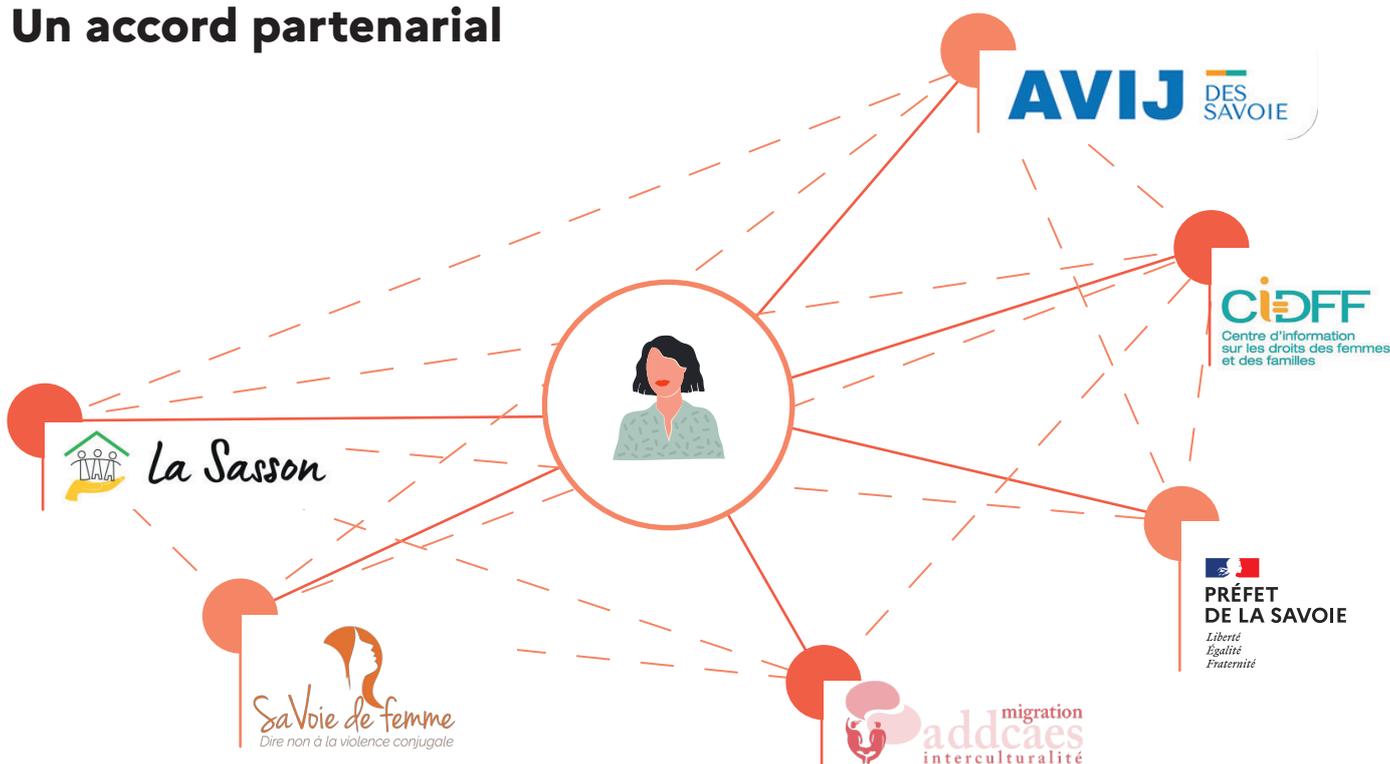
Prefet73

Lors de la journée internationale du 25 novembre 2017 pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes : grande cause nationale du quinquennat. **L 22 novembre 2022, cette grande cause a été renouvelée pour les 5 années à venir.**

Le préfet de la Savoie et les associations SaVoie de femme, l'AVIJ des Savoie, le CIDFF, l'ADDCAES et La SASSON ont signé en 2016 un accord de partenariat local pour la prise en charge des femmes victimes de violences au sein du couple.

Ces associations, en lien avec les services de l'État, forment un **réseau collaboratif**. Il n'y a pas de point d'entrée unique pour la victime : chaque structure écoute, prend en charge et, si besoin, réoriente pour mettre en place l'accompagnement le plus ajusté à la situation personnelle de la victime.

Un accord partenarial



- **SaVoie de femme** permet d'établir un premier contact entre les femmes victimes de violences conjugales et la structure, sans formalité, grâce à l'accueil de jour. Ainsi, la victime bénéficie d'une écoute bienveillante et active dès son arrivée, d'un accompagnement dans des démarches administratives, juridiques ou même de bien-être, ainsi qu'une réorientation, si nécessaire, vers d'autres professionnels.

<https://savoiedefemme.fr/>

- **La Sasson** se donne pour objectif général la suppression de toute forme d'exclusion sociale. Elle évalue ainsi le besoin des personnes qui se présentent et leur propose un accompagnement social global, en jouant un rôle important notamment sur l'hébergement et le logement adapté. Quatre lieux de la Sasson sont dédiés à la mise à l'abri en urgence des personnes victimes de violences conjugales.
<https://www.la-sasson.fr/>
- **L'Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers (ADDCAES)** de la Savoie accompagne les femmes en situation d'interculturalité en donnant accès à l'information juridique (droit au séjour et accès aux droits sociaux). L'association propose un dispositif Ecoute des Femmes en Situation Interculturelle (EFSI) avec des psychologues expérimentés dans le champ de la psychologie clinique interculturelle et dans les situations de rupture liées à l'immigration ainsi que des interprètes pour faciliter les échanges.
<https://www.addcaes.org/>
- **Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Savoie** accompagne les femmes vers une autonomie sociale, personnelle et professionnelle, toujours dans le respect du choix de la personne. La structure propose une information juridique, gratuite et confidentielle aux femmes.
<https://rhonearcalpin-interdepartemental.cidff.info/>
- **L'Aide aux Victimes et Intervention Judiciaire (AVIJ) des Savoie** est une association agréée par le ministère de la Justice. Elle met en place des bureaux d'aide aux victimes avec des professionnels (juristes, psychologues) au sein des tribunaux. Elle collabore étroitement avec l'autorité judiciaire et les forces de l'ordre (la Gendarmerie de la Savoie et la Police Nationale), notamment grâce aux Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG).
<https://avij-des-savoie.fr/>

Le financement de l'Etat

L'Etat finance à **plus de 50%** SaVoie de femme pour l'accueil, l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences, le CIDFF sur l'information juridique et l'ADDCAES sur l'accueil et l'interprétariat des femmes en situation d'interculturalité.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance finance les Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie de Savoie.

Les tribunaux judiciaires de Chambéry et d'Albertville financent les bureaux d'aide aux victimes.



25 novembre 2022 : lancement de la campagne d'information sur les violences au sein du couple dans les territoires ruraux de Savoie

L'OPÉRATION #SACHETSDEPAIN

Le préfet de la Savoie et le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) ont financé une campagne d'information et de prévention sur les violences conjugales et intrafamiliales.

L'opération #SachetsdePain a été lancée ce matin à la boulangerie « La fournée Challésienne » à Challes-les-Eaux, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Plus de **75 000** sacs à pains seront distribués par la gendarmerie dans **137** boulangeries des **territoires ruraux** sur lesquels figurent un violentomètre et les numéros d'urgence à appeler en tant que victime ou témoin.

Des manifestations se dérouleront sur l'ensemble des territoires ruraux en Savoie, dans l'objectif de rendre visible les partenariats locaux établis et la mobilisation des réseaux sur les violences envers les femmes.

DES BAGUETTES DE PAIN CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Pour prévenir les violences conjugales et intrafamiliales en Savoie, le **Conseil Départemental de l'Accès au Droit - CDAD (Justice)**, la **gendarmerie** et le **préfet** ont décidé d'imprimer sur des fourreaux papier pour baguettes de pain :

- Un **violentomètre**, outils de prévention, qui permet de mesurer les violences du quotidien à partir d'exemples concrets.
- Les **numéros utiles pour lutter contre ces violences** que l'on soit victime ou témoin.

Retrouvez ces pochettes à pain dans votre boulangerie !




**PRÉFET
DE LA SAVOIE**
Liberté
Égalité
Fraternité


cdad
Conseil
Départemental
de l'Accès au Droit
de la Savoie



Photo prise sur la voie publique - Imprimé par nos soins



Rappel historique de l'origine de la journée internationale du 25 novembre

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, rend hommage à trois femmes, trois sœurs : Minerva, Patria et Maria Teresa Mirabal exécutées le 25 novembre 1960, après avoir lutté contre le dictateur dominicain Rafael Trujillo. En République dominicaine ces jeunes militantes sont considérées comme des martyres.

Le 25 novembre fut ainsi choisi en **1999** par l'Organisation des Nations Unies, en tant que journée de mobilisation contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Chaque année, autour du 25 novembre, les pouvoirs publics dressent le bilan des politiques menées en faveur de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour rappel, en **1993**, la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été adoptée.

Quelques chiffres en Savoie

Au 31 octobre 2022, près de **650** faits de violence conjugale ont été répertoriés par la police nationale et la gendarmerie de la Savoie.

En 2022, près de **1200 femmes ont déjà été prises en charge** par les associations signataires. Aucun féminicide n'a eu lieu.

En 2021, plus de **700** faits de violence conjugale ont été répertoriés en Savoie par la police nationale et la gendarmerie de la Savoie.

Environ **1100 femmes prises en charge** par les associations signataires de la Charte d'accueil des femmes victimes de violences (SaVoie de femmes, AVIJ, CIDFF, ADDCAES). Aucun féminicide n'a eu lieu.

Les prochaines actions en Savoie pour l'élimination des violences faites à l'égard des femmes

Samedi 26 novembre

Atelier de self défense en direction des femmes.

Au Biollay, action de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) (complet).

Mardi 29 novembre

Formation départementale « Violences par le partenaire intime (VPI) », en direction des forces de l'ordre et de personnels du SDIS. Organisée par la DDFE.

Préfecture de Chambéry

18h30 à 20h30 : table ronde : « L'accompagnement des victimes de violences conjugales sur l'Avant-Pays Savoyard » avec des représentants de SaVoie de femme, l'AVIJ des Savoie, la Sasson, Respect 73, la gendarmerie, la substitut du procureur, ressort de la cour d'appel de Chambéry.

Cinéma l'Atmosphère, Saint-Genix-sur Guiers, accessible aux professionnels et élus uniquement.

21h : Ciné-débat « Jusqu'à la garde » de Xavier Legrand.

Cinéma L'Atmosphère, Saint-Genix sur Guiers, accessible au grand public (non conseillé aux moins de 12 ans).